

## Sainte-Barbe - 4 décembre 2021

## Message du président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France



## Chères et chers collègues sapeurs-pompiers et membres de la communauté des sapeurs-pompiers de France,

ainte Barbe, notre patronne, représente notre âme, notre union, notre mémoire. Au sein de chaque caserne, chacun d'entre nous se recueille, reflétant ainsi notre communauté dans un esprit de communion immuable. Les sapeurs-pompiers de France, la « force des secours » par excellence, ont fait face à tous les enjeux avec près de 4,3 millions d'interventions, malgré les conditions pandémiques historiques. 251 900 sapeurs-pompiers qui ont su préserver leur vie tout en sauvant celle de nos concitoyens, sauvegardant leurs biens et l'environnement contre les fléaux de toute nature. Au-delà d'un rôle clé dans la gestion de la crise, avec l'armement de plus de

200 centres de vaccination, les sapeurs-pompiers, leurs services de santé et de secours médical et tous leurs personnels administratifs et techniques peuvent être fiers de tels accomplissements.

Un message de Sainte-Barbe, c'est avant tout des hommages et des profondes pensées sur tout le territoire national pour Laurent, Naili, Jean-Paul, Bryan, Cédric, Pascal, Justin, Bruno et Pierre-François, tragiquement disparus cette année. Leur vie sacrifiée pour sauver celle des autres renforce le sens de nos actions pour l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France. Aujourd'hui, ce sont 1486 orphelins de sapeurs-pompiers et 919 familles à accompagner dans la douleur, comme il nous faut soutenir toutes celles et tous ceux qui, blessés ou malades, luttent pour se redresser.

Sainte-Barbe est aussi l'instant pour évoquer les avancées, les enjeux et les attentes de notre communauté. Le discours de clôture de notre congrès national, le 16 octobre dernier à Marseille, a montré l'attachement et la reconnaissance du président de la République aux 251 900 sapeurs-pompiers de France et aux 11 300 personnels administratifs et techniques qui les soutiennent au quotidien dans leurs missions. Un discours répondant aux sapeurs-pompiers de France et traçant des perspectives ambitieuses de modernisation du système de protection civile et de gestion des situations d'urgence.

Au niveau du volontariat, qui constitue 80% de nos effectifs, le président de la République s'est clairement exprimé en faveur d'une initiative européenne protectrice de l'engagement citoyen, en complément de la lettre de confort adressée à la France par la Commission européenne. Afin de soutenir cette action, notre Fédération, avec ses homologues européennes, poursuit le travail de sensibilisation initié auprès des institutions européennes.

Pour les sapeurs-pompiers professionnels, épine dorsale de notre corporation, la suppression tant attendue de la surcotisation salariale sur la prime de feu par le Parlement apporte une juste reconnaissance de leur engagement.

Quant à la nécessaire consolidation de notre modèle de sécurité civile, un cap a été franchi avec le vote définitif de la loi du député Fabien Matras, le 16 novembre dernier.

Première loi de modernisation de la sécurité civile depuis 17 ans, elle modernise profondément le cadre des missions des sapeurs-pompiers. Elle promeut l'engagement volontaire, notamment à travers la revalorisation de la prestation de fidélisation et de reconnaissance à la fin de leur activité, en attendant que la création d'un régime universel de retraite rende possible une bonification de trimestres au titre de la solidarité nationale. La loi instaure aussi le rôle premier des sapeurs-pompiers dans les secours et soins d'urgence préhospitaliers, ainsi qu'une expérimentation du 112 comme numéro unique d'appel d'urgence. Elle les autorise à pratiquer des gestes de soins d'urgence et réduit la

pression opérationnelle liée aux carences ambulancières. Il s'agit maintenant, de rester vigilant, comme nous le sommes, pour qu'aucune réforme, et notamment celle en préparation sur les gardes ambulancières, ne vienne compromettre la volonté unanime des élus de la République. D'autres avancées prochaines sont attendues, comme l'intégration de l'ENSOSP au nouvel Institut national du service public.

L'élection présidentielle de 2022 constituera une occasion d'attirer une nouvelle fois l'attention sur vous toutes et tous : soldats du feu, de la vie et du climat. Le 10 mars prochain, les candidats seront invités par votre Fédération nationale à s'exprimer sur les enjeux de protection civile, et donc des citoyens. Si la sécurité est une préoccupation primordiale, le secours doit en être tout autant !

Demain, c'est hier. On ne peut plus différer les décisions, il faut agir et vite. Le dérèglement climatique foudroie nos réponses opérationnelles habituelles : ajustement des équipements opérationnels terrestres, renfort et modernisation des moyens aériens, complément de formations adaptées aux nouveaux risques naturels. La loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur en préparation pour début 2022, et qui inclura pour la première fois un volet sur la sécurité civile, devra comporter des dispositions dans les domaines capacitaires, organisationnels et humains pour définir le modèle de secours de 2030. Répondons à tous les défis auxquels nous faisons face, et qui se dressent devant les citoyens.

Ensemble, on vatourours plus loin.

Il me reste à vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente Sainte-Barbe!

**Grégory Allione** 

Président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et de l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France